




1 Identification de la substance / préparation et de la société
Nettoyant industriel
Numero d'article: 19 99 95

Utilisation:	voir la désignation de produit
Utilisation identifiée:	Produits de nettoyage
Mode d'action:	Voir l'information de produit.
Société:	Buehler GmbH In der Steele 2 D-40599 Düsseldorf / ALLEMAGNE Téléphone: 0800.89.73.71 Téléfax: 0800.88.05.27 Site internet: www.buehler.fr E-mail: info@buehler.fr
Téléphone en cas d'urgence:	0800.89.73.71 (réseau intra-Français seulement) +49 (0) 211 974100
Compétent:	Schroeder@chemiebuero.de

2 Dangers possibles

Dangers physico-chimiques:	Voir le chapitre 10.	
Autres dangers:	aucun	
Symbole de danger:	 Extrêmement inflammable	 Irritant
	 Dangereux pour l'environnement	
Phrases-R:	R 12: Extrêmement inflammable. R 38: Irritant pour la peau. R 50/53: Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.	
Caractéristique particulière:	Contient: (R)-p-Mentha-1,8-diène. Peut déclencher une réaction allergique.	

3 Composition / Informations sur les composants

Conc. [%]	Substance
70 - 80	(R)-p-Mentha-1,8-diène
	CAS: 5989-27-5, EINECS/ELINCS: 227-813-5 EU-INDEX: 601-029-00-7 ECB-Nr.:
	GHS/CLP: Flam. Liq. 3, Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1, H226, H315, H317, H410
	EEC: Xi-N, R10-38-43-50/53
10 - 20	Propane
	CAS: 74-98-6, EINECS/ELINCS: 200-827-9 EU-INDEX: 601-003-00-5 ECB-Nr.:
	GHS/CLP: Flam. Gas 1, Press. Gas (*), H220
	EEC: F+, R12

Commentaire relatif aux composants:	Liste SVHC (liste des substances dites préoccupantes, candidates pour la procédure d'autorisation): Ne contient pas ou moins de 0,1% des substances énumérées dans la liste. Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.
--	---

4 Premiers secours

Indications générales:	En cas de projection de produit, changer de vêtements. Changer le vêtement souillé.
Après inhalation:	Assurer un apport d'air frais. En cas de malaises, se rendre chez le médecin.
Après contact cutané:	En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau et au savon. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.
Après contact avec les yeux:	En cas de contact avec les yeux, laver abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
Après ingestion:	non applicable
Indications pour le médecin:	Traiter les symptômes.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

Agent d'extinction approprié:	Produits extincteurs en poudre. Eau pulvérisée. Dioxyde de carbone. Mousse.
Agent d'extinction non approprié:	Jet d'eau.
Risque particulier dû à la matière ou au produit lui-même, aux produits de sa combustion:	Risque de formation de produits de pyrolyse toxiques. Les boîtes à gaz explosantes peuvent être projetées fortement en dehors du feu.
Equipement de protection particulier dans la lutte contre l'incendie:	Utiliser un appareil respiratoire autonome.
Indications complémentaires:	Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Mesures de prudence relatives aux personnes:	Tenir à l'écart de sources d'inflammation. Veiller à assurer une aération suffisante.
Mesures de protection de l'environnement:	non applicable
Procédé de nettoyage:	Ramasser mécaniquement. Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

7 Manipulation et stockage

Indications pour l'utilisation en toute sécurité:	Utiliser un appareillage résistant aux solvants. Utiliser uniquement dans des zones bien ventilées.
Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion:	Les vapeurs peuvent en présence d'air former un mélange explosible. Conservé à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.
Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs:	Prévoir un sol étanche et résistant aux solvants.
Indications concernant les stockages en commun:	Ne pas stocker avec des agents oxydants.
Données complémentaires concernant les conditions de stockage:	Conservé les récipients dans un endroit bien ventilé. Mettre à l'abri des échauffements/surchauffes.

Nettoyant industriel
 Numéro d'article: 19 99 95
 Buehler GmbH
 D-40599 Düsseldorf



Date d'émission: 16.11.2010, Révision: 16.11.2010

Page 3 / 6

8 Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Indications complémentaires sur la configuration des installations techniques: Assurer une ventilation du poste de travail adéquate.

Composants possédants une valeur limite d'exposition: (FR)

Conc. [%]	Substance / VME: Valeurs limites de moyenne d'exposition
10 - 20	Propane / 1000 ppm, 1800 mg/m ³ , NIOSH

Protection respiratoire:	Protection respiratoire en atmosphère très concentrée en produit. En cas de brève exposition, utiliser un masque avec filtre, filtre A.
Protection des mains:	Caoutchouc butyle, >120 min (EN 374). Les indications sont données à titre de recommandation. Lors d'informations ultérieures, veuillez consulter le fournisseur de gants.
Protection des yeux:	Lunettes de protection.
Protection corporelle:	non applicable
Mesures générales de protection:	Eviter le contact avec les yeux et la peau. Ne pas inhaler les gaz/vapeurs/aérosols. Choisir les moyens de protection individuelle en raison de la concentration et de la quantité des substances dangereuses et du lieu de travail. S'informer auprès du fournisseur sur la résistance chimique des moyens de protection.
Mesures d'hygiène:	Ne pas manger, boire, fumer, priser sur le lieu de travail. Avant les pauses et avant de quitter le travail, se laver les mains. Protéger la peau en appliquant une pommade.
Limitation et surveillance de l'exposition de l'environnement:	non déterminé

9 Propriétés physiques et chimiques

Etat:	aérosol
Couleur:	jaune
Odeur:	caractéristique
Valeur du pH:	non applicable
Valeur du pH [1%]:	non applicable
Point d'ébullition [°C]:	non applicable
Point d'éclair [°C]:	non applicable
Température d'inflammation [°C]:	non applicable
Limite inférieure d'explosion:	non déterminé
Limite supérieure d'explosion:	non déterminé
Propriétés comburantes:	non
Pression de vapeur [kPa]:	non déterminé
Densité [g/ml]:	0,77 (20°C / 68,0°F)
Densité de versement [kg/m³]:	non applicable
Solubilité dans l'eau:	pratiquement insoluble
Coefficient de partage [n-octanol/l'eau]:	non déterminé
Viscosité:	non applicable
Densité relative de vapeur par rapport à l'air:	non applicable
Vitesse d'évaporation:	non applicable
Point de fusion [°C]:	non applicable
Auto-inflammation [°C]:	non applicable
Temp. de décomposition [°C]:	non applicable

10 Stabilité et réactivité

Réactions dangereuses:	Formation possible de mélanges inflammables avec l'air en cas d'échauffement au-dessus du point d'éclair et/ou en cas de pulvérisation ou de nébulisation. Risque d'éclatement des récipients.
Produits de décomposition dangereux:	Vapeurs/gaz inflammables.



11 Informations toxicologiques

Toxicité orale aiguë:	non déterminé
Toxicité dermale aiguë:	non déterminé
Toxicité aiguë par inhalation:	non déterminé
Irritation oculaire:	non déterminé
Irritation primaire cutanée:	non déterminé
Sensibilisation:	Non sensibilisant.
Toxicité sub-aiguë:	non déterminé
Toxicité chronique:	non déterminé
Mutagénèse:	non déterminé
Toxicité sur la reproduction:	non déterminé
Cancérogénèse:	non déterminé
Expérience issue de la pratique:	aucun
Remarques générales:	Le produit a été classifié sur la base des datas toxicologiques. La classification a été effectuée par calcul d'après la Directive des Préparations.




12 Informations écotoxicologiques

Toxicité sur poissons:	non déterminé
Toxicité sur daphnies:	non déterminé
Comportement dans les compartiments de l'environnement:	non déterminé
Comportement dans les stations d'épuration:	non déterminé
Toxicité sur bactéries:	non déterminé
Biodégradabilité:	Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.
DCO:	non déterminé
DBO 5:	non déterminé
AOX-remarque:	non déterminé
2006/11/CE:	oui
Indications générales:	La classification a été effectuée par calcul d'après la Directive des Préparations.




13 Considérations relatives à l'élimination

Produit:	Eliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur.
Emballage non nettoyé:	Les emballages non contaminés peuvent être recyclés.
Catalogue européen des déchets (recommandé):	160504*

14 Informations relatives au transport

Classification selon ADR:	UN 1950 AÉROSOLS 2.1
- Code de classification:	5F
- Etiquettes de danger:	
- ADR LQ	LQ2: 1 I
- ADR 1.1.3.6 (8.6):	Catégorie de transport (Code de restriction en tunnels): 2 (D)
Classification selon IMDG:	UN 1950 Aerosols 2.1 -
- EMS	F-D, S-U
- Etiquettes de danger:	
- IMDG LQ	1 I
Classification selon IATA:	UN 1950 Aerosols, inflammable 2.1
- Etiquettes de danger:	

15 Informations relatives à la réglementation

Scénario d'exposition:	non déterminé
Rapport sur la sécurité chimique:	non déterminé
Classification:	Le produit est classé et étiqueté conformément aux directives communautaires.
Symbole de danger:	 
	Extrêmement inflammable Irritant
	
	Dangereux pour l'environnement
Phrases-R:	R 12: Extrêmement inflammable. R 38: Irritant pour la peau. R 50/53: Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
Phrases-S:	S 23.4: Ne pas respirer les aérosols. S 24/25: Éviter le contact avec la peau et les yeux. S 51: Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
Caractéristique particulière:	Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Ne pas percer ou brûler même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Conserver hors de la portée des enfants. Contient: (R)-p-Mentha-1,8-diène. Peut déclencher une réaction allergique.
PRESCRIPTIONS DE CEE:	1967/548 (2008/58, 30. ATP/ 31. ATP); 1991/689 (2001/118); 1999/13; 2004/42; 648/2004; 1907/2006 (Reach); 1272/2008; 75/324/EWG (2008/47/EG
RÈGLEMENTS DE TRANSPORT:	ADR (2009); IMDG-Code (34. Amdt.); IATA-DGR (2010).
RÈGLEMENTATIONS NATIONALES (FR):	Non déterminé.
Authorisation, TITRE VII:	non applicable
Restrictions, TITRE VIII:	non applicable



16 Autres données

Phrases-R (Chapitre 03):

R 10: Inflammable.
R 38: Irritant pour la peau.
R 43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R 50/53: Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R 12: Extrêmement inflammable.

Mentions de danger (Chapitre 03):

H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H220 Gaz extrêmement inflammable.

Observer les restrictions d'emploi:

oui

VOC (1999/13/CE):

~96%

Produits de nettoyage, 648/2004/CE, contient:

5 - <15% tensio-actifs non ioniques
15 - <30% hydrocarbures aliphatiques (propulseur)
parfum d-LIMONENE

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Copyright: Chemiebüro®